



PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de concession de mine de houille dite «
concession de Lucenay-Cossaye»

Par demande en date du 3 novembre 2006, la société V ALORCA, dont le siège social est situé à Paris 8^{ème}, 34, boulevard Melesherbes, a sollicité l'octroi, pour une durée de 50 ans, d'une concession de mine de houille sur une superficie de 24,33 km², portant sur partie du territoire des communes de Lucenayles-Aix, Cossaye et Toury-Lurcy dans le département de la Nièvre.

Les coordonnées Lambert II des sommets du polygone délimitant le périmètre de la concession sont les suivantes:

- Nord-Ouest	x = 683761,4	x	y = 2 194575,5	Y = 2 194745,7	y = 2 190607,5	y=2190375,0
- Nord-Est	= 689	697,2				
- Sud-Est	x=689710,7	x =				
- Sud-Ouest	684 958,8					

.. Par arrêté préfectoral en date du 22 DEC 2006 une enquête publique est ouverte du 15 janvier au 13 février 2007 inclus sur la demande de concession présentée par la société V ALORCA.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier mis en consultation dans les mairies des communes concernées aux horaires d'ouverture suivants:

Lucenay-les-Aix (du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00),
Cossaye (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, le samedi de 9h00 à 12h00),
Toury-Lurcy (lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00, mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30).

Le dossier sera également consultable :

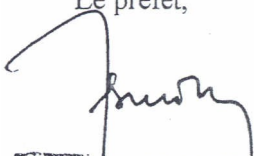
au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, direction générale de l'énergie et des matières premières, direction des ressources énergétiques et minérales, bureau de la législation minière, 6], boulevard Vincent Auriol, PARIS 13^{ème},

à la préfecture de la Nièvre, bureau de l'environnement et de l'urbanisme, 40 rue de la préfecture à NEVERS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.

Le public pourra produire ses observations écrites sur le registre prévu à cet effet ou les adresser, par lettre, avant la fin de l'enquête, à la préfecture de la Nièvre direction du développement durable et de la coordination interministérielle, bureau de l'environnement et de l'urbanisme, 40 rue de la préfecture, 58026 Nevers Cedex.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières (direction des ressources énergétiques et minérales, bureau de la législation minière) ou de la préfecture de la Nièvre.

40, rue de la Préfecture 58026
NEVERS CEDEX
site internet : www.nievre.préf.gouv.fr

Le préfet,

Francis BURDEYRON